الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل و الشهادات، والتكوين العالي في التدرج

Tel/Fax: 034 22 15 49
Réf. : 309/VRFSPDCFCDFSG/UB/2015

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

en date du Mercredi 08 avril 2015 à 09H30

L'an deux mille quinze et le huit du mois d'avril à 09H30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur Chargé de la pédagogie.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H., Vice Recteur chargé de la Pédagogie.
- Mr MEZIANI B., Vice Doyen de la Faculté **SE**
- Mr OUAOUDIA L., Vice Doyen de la Faculté **SEGC**
- Mr BOUKERROU A., Vice Doyen de la Faculté **Tech**
- Mr AMEUR S., Vice Doyen de la Faculté **SHS**
- Mme HAOUCHI A., Vice Doyen de la Faculté **LL**
- Mr AKSAS A., Vice Doyen de la Faculté **SNV**
- Mr CHITER A., Vice Doyen de la Faculté **DSP**

Ordre du jour :

1. Organisation des formations prévues dans le cadre du programme PAPS ESRS (*Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*)
2. Situation pédagogique actuelle.
3. Consolidation de la base de données étudiants.
4. Divers.

1. Organisations des trois (03) Formations prévues dans le cadre du programme PAPS-ESRS (*Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*)

A travers une présentation, le Vice recteur chargé de la pédagogie a rappelé les objectifs du programme PAPS ESRS et l'ensemble des résultats attendus (R1 à R6)[(*)]. L'Université de Béjaia est site pilote dans le Résultat 5 (Diversification et professionnalisation des offres de formation LMD) et le Résultat 6 (Relation Universités-Entreprises).

Dans le Résultat 5, quatre offres de formation (2 Masters et 2 Licences) ont été rénovées et révisées à l'université de Béjaia avec des experts européens. Les référentiels produits sont soumis au MESRS pour agréments. Tous les programmes de ces formations ont été revus en se basant sur l'Approche par Compétences. Au total, 24 formations ont été révisées dans les 06 sites pilotes du Résultat 5 (U.Béjaia, USTHB, U.Oran, U.Tlemcen, U.Annaba et U.Constantine).

Ainsi, le travail a été capitalisé et présenté par les experts du PAPS lors d'un séminaire national le 22/02/2015 au MESRS. Il a donné lieu à un ensemble de Référentiels et de Guides : *Référentiel métier, Référentiel Compétences, Référentiel formation, Nomenclature de diplômes, Dossier d'habilitation* et *Référentiel Évaluation.* L'ensemble de ces documents, nécessaires pour la mise en place future des offres de formation, ont été mis à la disposition de toutes les universités algériennes.

Dans le cadre des activités du Résultat 5, trois(03) formations destinées aux équipes pédagogiques locales sont prévues dans chaque site pilote en vue de la diversification et la professionnalisation des offres de formation LMD. Les formations prévues à l'Université de Béjaia sont programmées selon le planning ci-dessous.

[(*)] http://www.papsesrs.dz/

N°	Intitulé de la formation	Période
01	Approche par compétences	1er séminaire : 12-13-14 avril 2015 2ème séminaire : 21-22-23 avril 2015
02	Référentiel LMD : montage d'une offre de formation	11-12-13 mai 2015
03	Tutorat	13-14 mai 2015

Pour faire bénéficier toutes les facultés, une équipe pédagogique de 25 enseignants a été constituée. 03 enseignants par faculté pour SNV, Tech, DSP et SECG (facultés ayant déjà une formation révisée dans la cadre du PAPS) et 04 enseignants par faculté pour SE, LL et SHS. La Faculté de Médecine n'est pas concernée par le LMD.

2. Situation pédagogique actuelle

Un tour de table nous a permis de faire le point sur le déroulement des examens du 1er semestre et le démarrage des enseignements du 2ème semestre de l'année en cours.

Examens du semestre 1 : La majorité des examens du 1er semestre ont eu lieu comme prévu, avant le 20 mars 2015, et se sont déroulés dans de bonnes conditions. Noter que :

- Certains départements ont fait quelques délibérations et ont programmé les examens de rattrapage (niveau M2).
- Quelques examens ont été reportés et reprogrammés juste après les vacances, au niveau des facultés LL, Tech et SECG. La plupart des examens sont prévus en fins de journées et les samedis.

Examens de remplacement : La majorité des examens de remplacement sont en cours, ils se font en parallèle avec les cours du semestre 2.

Démarrage du semestre 2 : En date du 05 avril 2015, les enseignements du semestre 2 ont démarrés normalement dans toutes les facultés. Certains niveaux (M1, L3) ont même démarré avant les vacances de printemps dans quelques départements, en particulier ceux qui ont programmé leurs examens du semestre 1 après les vacances.

3. Consolidation de la base de données étudiants.

Pour compléter la base de données étudiants et la consolider, il a été convenu de transmettre aux facultés les listes d'étudiants par département (accessibles aussi à travers l'application de gestion des inscriptions) pour procéder à des vérifications. A cet effet, les départements sont priés de vérifier les listes transmises et de signaler au vice rectorat, **avant le 30/04/2015**, toute anomalie constatée (manque de noms d'étudiants inscrits,...etc.).

Les présents à la réunion ont été également informés de la possibilité d'imprimer dorénavant des certificats de scolarité Duplicatas pour les étudiants inscrits à travers l'application "*Gestion-Inscriptions*" (*qu'il faut mettre à jour à travers la page web de l'application*).

Pour les étudiants ayant bénéficié d'un congé académique durant l'année 2014/2015, des listes par facultés seront transmises dès que possible (après retraits des décisions par les intéressés). Ces listes sont également accessibles à partir de l'application "*Gestion-Inscriptions*".

4. Divers

En prévision de la tenue de la réunion du Conseil de Direction de l'Université, prévue le mardi 14/04/2015, le Vice recteur a rappelé la nécessité d'installer officiellement, par décision, les conseils de discipline conformément à l'arrêté n°371 du 11/06/2014. Pendant la discussion, les Vices Doyens ont souligné les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces conseils.

La séance fût levée à 11H10.

Fait le 08/04/2015
Le Vice Recteur